

Une année spéciale

Monique Lemieux, directrice du Bulletin

L'année 2005-2006 aura été fertile à plusieurs points de vue, marquée, entre autres, par la signature d'un nouveau protocole avec notre institution d'attache, un protocole qui table sur la continuité mais qui nous ouvre de nouvelles avenues pour exercer des activités individuelles ou collectives au sein de l'UQAM.

Une année où les activités sociales et culturelles ont réuni un nombre impressionnant de membres et ont permis de raffermir les liens avec l'association des employés non enseignants, l'APRÈS-UQAM. Louise-Dupuy-Walker et Denise Daoust se sont surpassées; le moment est tout désigné pour souligner leur succès et les remercier au nom de nous tous.

Une année qui marque une étape: déjà 15 ans d'existence, alors qu'il nous semble que c'était hier que l'UQAM naissait! Comme le dit si bien Gilles Therrien (qui nous quitte après plusieurs années au sein du conseil d'administration), nous sommes la mémoire de cette naissance et de cette croissance. Mais ce n'est pas sous le signe de la nostalgie que nous fêterons le 17 mai: nous voulons une fête à l'image du dynamisme de l'association, un moment de rencontres privilégiées.

Une année marquée par le passage éclair d'un nouveau président, Jacques Lefebvre, qui, pour des raisons personnelles, a choisi de ne pas renouveler son mandat. Pendant l'année de sa présidence, il s'est consacré à la tâche avec dévouement et énergie et nous regrettons son départ. Nous lui souhaitons bonne chance dans le nouveau parcours qu'il s'est tracé.

Que nous réserve la prochaine année? Il est trop tôt pour l'annoncer. S'il y a une chose que les bénévoles retraités ne veulent pas, ce sont les planifications trop rigides. Pour ce qui est du bulletin, les chroniques de cette année seront maintenues et nous espérons en ajouter de nouvelles. La directrice planifie en effet un renouvellement de mandat; si sa nomination est entérinée par l'assemblée générale. C'est dans cet esprit qu'elle vous dit:

AU REVOIR ET BON ÉTÉ!

34

mai 2006

sommaire

Une année spéciale <i>Monique Lemieux</i>	1
L'expérience spirituelle <i>André Bergeron</i>	2
Oh Passion, quand tu nous tiens! <i>René Bernèche</i>	5
Énergie, énergie, que ne dit-on pas en ton nom? <i>Daniel Vocelle</i>	6
Le petit salon illustre de l'APR <i>Monique Lemieux</i>	8
Rapport du président	9
Rapport de la secrétaire	11
Le prix de reconnaissance de l'APR	14
Rapport du trésorier et registraire	15
Rapport de la directrice du Bulletin	19
Rapport des activités sociales	20
Rapport du responsable du Protocole	21
Rapport du Centre d'aide pédagogique	22
Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite	23



L'expérience spirituelle

::: André Bergeron

Crois-moi, ceux qui ont l'air de ne rien faire ont des activités plus hautes.
Sénèque

L'expérience, c'est la connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation. Avoir de l'expérience signifie alors que cette connaissance est intégrée dans la vie de la personne de telle sorte qu'elle est source d'une certaine autorité en la matière. C'est souvent un facteur de réussite et d'estime de soi. Tous apprécient un agent d'expérience, un professeur expérimenté... Mais comment se transmet l'expérience? C'est de bonne simplicité que de se rappeler le proverbe chinois qui dit: « *La lanterne de l'expérience n'éclaire que celui qui la porte.* » Il y a bien sûr des moyens à prendre pour transmettre son expérience sans brimer les autres. Par exemple, susciter l'intérêt et la curiosité, en faire une occasion de réciprocité selon le principe donnant-donnant.

Qu'est-ce que l'expérience spirituelle? C'est une expérience reliée à la vie de l'esprit, à la recherche permanente du sens des événements, du monde, de sa propre vie et de ses relations avec autrui.

En fait, c'est la multiplication de petites expériences spirituelles qui rend possible la connaissance spirituelle comme telle. Est-ce que tout le monde peut avoir des expériences spirituelles? En principe, on peut répondre *oui*, car chaque personne humaine est douée d'un corps et d'un esprit ou encore d'un corps et d'une âme. L'unité fonctionnelle du corps et de l'esprit fait en sorte que l'expérience spirituelle varie

d'une personne à une autre, tout comme les personnes sont différentes au plan de l'intelligence, de la volonté, de la créativité qui sont des dimensions spirituelles. Toutefois, les expériences psycho-spirituelles n'ont pas de niche reconnue dans la culture actuelle. En fait les gens autour de nous vivent de telles expériences, mais ils sont aux prises avec l'incompréhension ou le rejet comme s'il était inconvenant de parler de tels sujets. Exemple: témoignages d'expérience de mort imminente (EMI), de montée de Kundalini ou d'expérience d'éveil.

Des études en psychologie montrent que les besoins spirituels varient beaucoup selon les personnes. On peut représenter ces besoins sur un continuum ou une échelle de 1 à 10. La personne qui est au niveau 1 ne ressent que très peu de besoins spirituels. On dira volontiers qu'elle est « terre-à-terre » ou matérialiste. La personne au niveau 10 vit des expériences spirituelles de très haut niveau, que le psychologue Abraham Maslow a nommées expérience-limite, expérience paroxystique ou expérience de sommet (*Peak Experience*). On peut aussi parler d'expérience mystique, d'expérience d'union ou de perception intérieure de l'unité profonde de tout ce qui existe. Exemple: une aînée me disait, à propos de sa spiritualité: « Maintenant je trouve tout beau, les paysages comme les personnes. »



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2005-2006

<i>Président</i>	Jacques Lefebvre <i>president@apr-uqam.org</i>
<i>Vice-présidente</i>	Louise Dupuy-Walker
<i>Secrétaire</i>	Denise Daoust
<i>Trésorier</i>	Roch Meynard Denis Bertrand Monique Lemieux Gilles Thérien

Bulletin Pour la suite du monde

Directrice Monique Lemieux
bulletin@apr-uqam.org / 514-486-8410

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

Qu'est qu'un besoin spirituel ?

Un besoin se traduit par un état d'insatisfaction dû à un sentiment de manque. Par exemple, besoin de boire, besoin de savoir, besoin d'amour.

On traduit souvent le besoin spirituel par un appel sublimé des sens : besoin d'élévation, besoin d'union, besoin de trouver une signification à un événement, par exemple lors d'un deuil. C'est perçu comme un sentiment d'être en attente, en état de veille. L'éveil est un processus naturel aussi simple que l'épanouissement d'une fleur. Encore faut-il que les conditions de base soient présentes : la terre, l'eau, le soleil.

Les besoins spirituels sont très variés, car ils correspondent aux exigences de l'esprit. Cependant, il faut un certain entraînement ou une pratique spirituelle pour identifier un besoin spirituel. Prenons l'exemple de l'amour. C'est d'abord un sentiment très intense, un attachement englobant la tendresse et l'attirance physique entre deux personnes. On connaît l'amour parental, l'amour filial, l'amour dans un couple, l'amour de la patrie, l'amour de son travail, l'amour de la nature. L'amour c'est aussi un mouvement de dévotion qui porte vers une divinité, un idéal, une autre personne. C'est dire que l'expérience spirituelle se traduit nécessairement dans des mots qui prennent un sens symbolique, mais cette traduction en mots est souvent difficile et insatisfaisante par rapport à l'expérience vécue. Un bel exemple dans la Bible, c'est le *Cantique des Cantiques*, qui illustre l'attente de l'âme vis-à-vis le Seigneur bien-aimé en la comparant à l'attente d'une amoureuse vis-à-vis son bien-aimé. On comprend l'intensité de cette attente, la force des sentiments éprouvés, mais il s'agit d'une analogie porteuse de sens spirituel ou mystique. En-dehors de ce sens mystique, ce *Cantique* apparaît comme un éloquent récit érotique.

Voyons quelques manifestations de l'expérience spirituelle

La vie n'est pas un jardin de roses, car on ne peut éviter la douleur, la soif, la famine, la vieillesse, la maladie, la mort (Sénèque). Heureusement, **une expérience spirituelle** peut advenir en de multiples occasions. Regarder ou contempler une œuvre d'art est souvent une telle occasion. Que ce soit une sculpture, une réussite architecturale, une œuvre littéraire, un poème, une pièce musicale, un chant choral, ce sont autant d'occasions de vivre une expérience spirituelle qui varie d'intensité selon la relation d'une personne avec telle œuvre d'art. Par exemple, vous visitez un

musée et tout à coup votre regard est spécialement attiré par un tableau. Vous vous sentez interpellé par ce tableau, vous avez le sentiment qu'il vous parle ou encore que vous vous retrouvez vous-même dans la création du peintre. Vous êtes en état de communion avec ce tableau. Bien sûr, l'expérience spirituelle implique que l'on soit disponible. Ainsi si vous passez au pas militaire dans une salle de musée en disant : *c'est beau* ou encore si vous voulez seulement parfaire vos connaissances en histoire de l'art, il est peu probable que vous soyez en état de vivre une expérience spirituelle significative.

Une expérience spirituelle demande du silence et de l'attention pour s'enclencher. Une expérience spirituelle peut être induite par un événement de vie. Par exemple, qu'est-ce qui se produit quand un médecin annonce à son patient qu'il est atteint d'un cancer ? La peur de la mort, l'anxiété face à sa vie menacée apparaissent d'emblée. Cette annonce peut aussi déclencher une prise de conscience de l'urgence de vivre selon ses valeurs personnelles. Au lieu de partir en guerre contre son cancer, il y a lieu de nourrir sa spiritualité d'une manière appropriée à sa tradition culturelle. Plusieurs récits de personnes atteintes du cancer font ressortir l'apaisement que procure l'attention à son moi profond, à sa vie intérieure. Cette annonce est souvent le signal d'un nouveau départ vers une vie plus satisfaisante.

Une expérience spirituelle se manifeste comme si nos sens étaient exaltés. On connaît l'expression ravie d'Edgar Fruitier à propos d'une pièce musicale : « mes oreilles se sont *sustentées* », lance-t-il. C'est une bonne expression d'une expérience spirituelle qui procure satisfaction et bien-être. Quand la conscience est en état d'éveil, on peut parler de bonheur.

Le feu comme symbole

Le feu est souvent mis à contribution pour traduire une expérience spirituelle. On parle volontiers alors de « feu intérieur », de « feu qui dévore », de clarté ou de lumière vive, de buisson ardent, de flamme. Une expérience spirituelle profonde est une expérience d'unité. On emploie souvent le mot illumination soudaine pour rendre compte de cette perception intérieure. La présence du feu est alors perçue comme témoignage d'un changement intérieur. La descente de l'Esprit sous forme de langues de feu change les gens qui les reçoivent. Ils sont illuminés, en un vif état d'éveil. L'illumination est d'ailleurs une expérience spirituelle souvent relatée. Ainsi Bouddha reçoit l'illumination près du Gange après plusieurs années

d'errance et de jeûne. Paul de Tarse, sur le chemin de Damas, est aveuglé pendant trois jours par une lumière blanche descendue du ciel.

Dans son autobiographie, Ignace de Loyola raconte :

Une fois, il marchait sur le chemin qui longe la rivière (le Cardoner). Il était plongé dans ses dévotions, puis il s'assit pour un moment, le visage tourné vers la rivière qui coulait en contrebas. Comme il était assis en cet endroit, les yeux de son entendement commencèrent à s'ouvrir et, sans percevoir aucune vision, il eut l'intelligence et la connaissance de choses nombreuses, aussi bien spirituelles que relevant de la foi et de la culture profane, et cela avec une illumination si grande que toutes ces choses lui paraissaient nouvelles.

L'illumination peut parfois se manifester comme une vision intérieure, sorte d'apparition qui trace le chemin à suivre ou qui rend présent ce qui est désiré ardemment. Cette illumination peut aussi s'accompagner de voix intérieures qui peuvent aussi paraître comme venant de l'extérieur. Il n'est pas toujours facile de distinguer une expérience spirituelle authentique d'une manifestation de maladie mentale. Aussi les maîtres spirituels ont depuis longtemps insisté sur l'importance de soumettre ses expériences spirituelles à un conseiller expérimenté dans les manifestations du spirituel et prudent dans leur évaluation.

On peut dire qu'une expérience spirituelle authentique se traduit dans des comportements d'amour, de compassion, d'humilité. C'est loin d'être un motif de vantardise, d'orgueil ou de distinction personnelle. Le discernement spirituel est la capacité de distinguer le vrai du faux, le pur et l'impur, le bien du mal, l'authentique de l'illusoire. C'est une attitude qui se développe en vivant des expériences spirituelles, en consultant des personnes de bon jugement au plan spirituel. Dans la vie quotidienne, on dit de l'expérience spirituelle qu'elle procure un 'insight', une perception intérieure, une prise de conscience spontanée, une révélation intime, une conversion du regard sur soi, sur les autres, sur le monde ou sur son Dieu. Ainsi, on se perçoit différemment et l'on voit le monde d'un autre œil.

Que dites-vous de vos expériences spirituelles ?

Une expérience spirituelle est nécessairement une expérience subjective, elle fait partie de son intimité, de sa vie intérieure. Comment reconnaît-on une ex-

périence spirituelle ? On la reconnaît par ses effets ressentis. C'est de l'ordre du sentiment, de l'émotion, même si cette expérience est aussi une connaissance. On dira que c'est une expérience de paix, de communion, de survol de la réalité. C'est comme un regard neuf qui va en profondeur qui dévoile le sens. L'expérience spirituelle peut advenir dans diverses circonstances de vie, que ce soit lors d'une promenade dans la nature, dans une activité qui ne nous accapare pas en totalité. On peut aussi se réserver un temps et un lieu pour méditer ou réfléchir. La méditation est accessible à tous. Il suffit de prendre un certain temps pour entrer en soi-même : on peut réfléchir à partir d'un texte que l'on aime, le déguster en se laissant imprégner par sa signification pour soi, ou encore se concentrer sur sa respiration pour laisser le silence s'installer en soi et faire place au vide ou à la paix intérieure.

Pour certaines personnes, la prière, surtout la prière de gratitude qui vient du cœur en toutes circonstances, procure cette zone de paix favorable à l'expérience spirituelle.

Les effets de la méditation et de la prière ont été étudiés par des scientifiques. Les personnes qui entrent dans ces états atteignent des sommets de bien-être identifiables dans le cerveau par un scanner. C'est une modification de l'énergie vitale, favorable à la santé.

En conclusion, il est notoire que dans notre société, nous sommes sollicités de toutes parts tant par le travail, les médias et les incitations constantes à consommer toutes sortes de biens et de loisirs. Il importe de nous réserver des zones de silence et d'intimité avec soi pour laisser se manifester nos besoins spirituels. C'est notre qualité de vie qui est en jeu. La raison d'être de notre vie, c'est le bonheur. Nous le cherchons dans les plaisirs extérieurs — mais c'est la vie intérieure qui conduit à la paix et au bonheur, qui sont de nature spirituelle.

... ..

« C'est vital pour les gens de compter les bienfaits reçus pour pouvoir apprécier ce qu'ils possèdent sans avoir à en subir la perte. »

Abraham Maslow

« Oh Passion, quand tu nous tiens ! »

::: René Bernèche

Celui qui se perd dans sa passion a moins perdu que celui qui perd sa passion.

Saint-Augustin, cité par A. Jardin, *Le roman des jardins*, Paris, Grasset, 2005

Quand j'aborde mon sujet de prédilection, la créativité, j'aime annoncer que je vais parler d'une histoire d'amour. En effet, lors des rencontres avec des artistes engagés dans une démarche de création, le mot *passion* revenait sans cesse. Si l'artiste veut générer le changement, l'investissement de son potentiel créateur exige un engagement passionnel : il faut être « fou » de son projet pour le mener à terme !

Ainsi quand je lie la créativité à la capacité de gérer et de générer le changement, quand j'évoque la mobilisation de son potentiel créateur pour réussir la transition vers la retraite et surtout son épanouissement durant la retraite, nouveau cycle de vie, je ne peux faire autrement que de mettre l'accent sur l'effet d'entraînement dynamique de la passion.

Durant toute sa vie, l'individu est en relation avec l'autre ; cet *autre* peut être une personne, un objet, une expérience passée ou en cours de réalisation, voire même un projet qui passionne ! Cette relation existe parce que des émotions tissent des liens vibrants entre Moi et l'AUTRE. Plus les émotions sont nombreuses et variées, plus la relation à l'autre est présente et agissante. Au début d'une relation amoureuse, ces émotions sont parfois si intenses qu'on qualifie le phénomène de « choc amoureux » (Alberoni) ou qu'on traduit l'effet produit par un tel choc par l'expression : Tomber en amour... après le coup de

foudre ! Qu'en est-il de la suite des choses ?

Toutes ces émotions se conjuguent pour nourrir des liens affectifs : il est vital pour l'in-

dividu de sentir que ces liens donnent un sens à sa vie. 'Tomber en amour' c'est exaltant, mais 'rester en amour' c'est exigeant ! La capacité créatrice d'un individu lui permet de multiplier, varier, vivifier les émo-

tions qui maintiennent la relation affective, elle-même porteuse de sens. Tout ce qui constitue mon *environnement*, soit les personnes que j'aime, les objets qui agrémentent mes lieux de vie, les expériences que j'enrichis avec mes talents et aptitudes, les projets que je développe, me définissent par le sens que je leur accorde, que je veux bien leur attribuer. Et ils me rendent bien ce que j'investis affectueusement en eux.

Depuis la retraite de l'université, une partie importante des relations émotives affectives a changé en ce qui était porteur de sens, puisque la définition de l'expérience de travail de professeur s'est amenuisée et a pris fin. Comme une expérience de vie arrive à terme, cette perte de sens ne fait pas « *tomber dans l'in-signifiant* ».

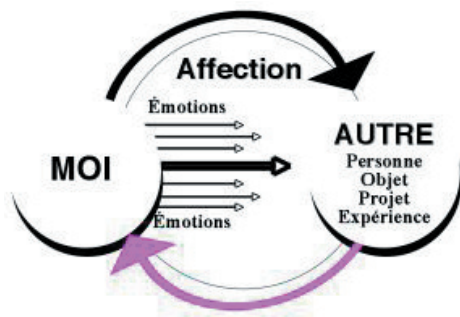
En effet, voilà donc un espace disponible à combler, un nouvel équilibre à ériger pour tous les autres éléments participant à l'AUTRE.

Le défi de renouveler ou de reconfigurer ces champs d'intérêts où seront projetées des émotions originales, propose d'édifier une nouvelle architecture.

De nouveaux projets surgissent et invitent à développer des goûts et intérêts laissés en friche et à exercer les talents et aptitudes qui y sont rattachés : certains choisissent d'explorer des voies artistiques, d'autres favorisent l'apprentissage d'une autre langue ou encore, de créer un programme d'activités culturelles dans la région. Certains se passionnent pour un nouveau lieu de résidence, alors que d'autres s'adonnent avec empressement à rénover leurs espaces. La relation de couple se prête aussi à des changements puisque s'accroît le temps consacré à l'autre et avec l'autre. Une nouvelle définition de la relation s'impose avec des ajustements parfois importants.

Des aires de changement s'ouvrent parce que l'autre a connu une transformation : de nouvelles forces émotives et affectives participeront à façonner une identité qui prendra diverses teintes, d'autres nuances.

Un changement annoncé, une préparation amorcée, une passion apprivoisée.



Énergie, énergie, que ne dit-on pas en ton nom ?

::: Daniel Vocelle

Les problèmes d'énergie font couler beaucoup d'encre, suscitent débats, discussions et interrogations aussi bien sur les prix que sur les disponibilités et sur les conséquences de son utilisation sur l'environnement. Les débats tournent souvent au vinaigre entre les états producteurs et consommateurs aussi bien qu'à l'intérieur de ces pays.

Au Canada, l'Alberta nage et nagera encore plus dans des recettes fiscales colossales dues à l'exploitation des sables bitumineux, tandis qu'au Québec les débats se situent au développement de l'hydroélectricité (mais attention, ne touchez pas à nos rivières!), au développement des éoliennes (mais pas dans ma cour!) et à la création d'un port pour méthanières (mais pas dans ma région!). Les autres provinces ont sans doute des débats similaires mais nos médias en parlent peu.

Le but de cette capsule n'est pas de prendre position sur ces questions, mais plutôt de présenter un point de vue plus général des questions énergétiques et cela selon une approche plus globale. L'auteur espère que cette capsule aidera les lecteurs à se forger une opinion plus complète sur cette question, car les médias ne présentent le plus souvent qu'une petite partie des problèmes, c'est-à-dire celle qui touche de près le problème énergétique de l'heure.

Besoins mondiaux actuels et prévisibles d'énergie

De 1964 à 1994, soit en 30 ans, la consommation mondiale d'énergie produite de toutes sources a plus que doublé. Exprimé en kilowattheure (kWh), en 1964 la consommation en énergie a été de 41 x 1012 kWh, et en 1994 elle a atteint 94 x 1012 kWh. On prévoit en 2010 une consommation mondiale de 130 x 1012 kWh. Si cela se réalise, de 1994 à 2010, soit en 16 ans, la consommation énergétique aura augmenté de 36 x 1012 kWh tandis que pour les 30 années précédentes l'augmentation a été de 53 x 1012 kWh. Le moins que l'on puisse dire c'est que nos sociétés consomment de l'énergie de façon effrénée.

Qui consomme cette énergie ?

Les utilisateurs se répartissent en trois grands groupes, qui consomment à peu près également l'énergie. Le transport consomme environ un tiers de l'énergie totale, l'industrie un autre tiers, et le dernier tiers sert à l'agriculture, aux usages domestiques et autres.

D'où provient cette énergie ?

De nos jours, le pétrole fournit environ 40 % de l'énergie totale, le charbon autour de 25 %, le gaz naturel à peu près 20 %, le nucléaire autour de 5 % et les autres sources d'énergie (surtout hydrauliques) pour 15 %. Le total dépasse 100 % car les pourcentages ont été arrondis. Réalisons que les trois principales sources d'énergie consommée sont à base de carbone et que les gaz à effet de serre en sont les conséquences directes. À court et à moyen terme, Accord de Kyoto ou non, les quantités atmosphériques de CO₂ et de CH₄ ne pourront qu'augmenter. Tout ce que l'on peut espérer, c'est que l'augmentation de ces gaz soit ralentie, mais augmentation il y aura.

Disponibilité de l'énergie dans l'avenir

Le pétrole

Les réserves de pétrole sont encore considérables et devraient être disponibles pour encore les 100 prochaines années et sans doute plus. Pourquoi en est-il ainsi ? Il y a trois raisons qui expliquent cette prévision.

1 L'extraction conventionnelle de pétrole ne parvient qu'à extirper environ 20 % du pétrole contenu dans un puits. L'injection de gaz ou d'eau permet d'atteindre 30 % d'extraction. De nouvelles méthodes permettent maintenant d'atteindre les 50 %.

2 De nouvelles explorations, surtout du sous-sol maritime, ont conduit à des nouvelles sources de pétrole. Le Royaume-Uni, la Norvège et Terre-Neuve sont des exemples des succès de ces explorations sous-marines.

3 Toutefois, ce sont les exploitations de plus en plus économiquement viables des sables et schistes bitumineux et asphaltiques qui permettent de prévoir des réserves colossales de pétrole. Il est dit que les sables et schistes bitumineux renferment au moins 10 fois plus de pétrole que toutes les réserves mondiales de pétrole « classique ». L'Alberta possède environ le tiers des réserves mondiales de pétrole, ce qui implique que 265 milliards de barils de pétrole peuvent en être extraits. L'Alberta (et conséquemment le Canada) n'a donc pas fini de s'enrichir avec l'or noir!

Le gaz naturel

Les réserves connues permettront sans doute son utilisation pour au moins les 50 prochaines années. Son transport est désormais plus facile que par les gazoducs classiques, car il peut être liquéfié et livré par méthaniers. Le Japon tire presque toute son énergie de cette source. Le Québec veut établir un port pour méthaniers dans le Saint-Laurent, mais les populations de ces régions s'y opposent avec vigueur. Pour le moment, la question demeure en suspens.

Le charbon

Le charbon ou la houille (charbon qui inclut des goudrons) est présente en quantités faramineuses et plusieurs siècles seront nécessaires pour épuiser les réserves disponibles. Son utilisation pourrait gagner en vigueur si les prix du pétrole ne cessent de s'accroître et pour des raisons qui sont mentionnées plus loin dans le texte.

Le nucléaire

Le nucléaire fait peur même si les technologies assurent un haut degré de sécurité. Les combustibles nucléaires (uranium et thorium) sont en quantités considérables. Le Canada est particulièrement riche en uranium. Son utilisation ne crée pas de gaz à effet de serre, mais la gestion des résidus radioactifs et caloriques pose problèmes.

Autres sources d'énergie

L'hydroélectricité est bien développée dans les pays qui ont des fleuves et rivières. La production d'énergie électrique via les éoliennes prend de l'essor de même que la géothermie. Toutefois, la quantité d'énergie tirée de ces deux sources est encore assez faible.

Perspectives d'avenir

À moyen terme

Le pétrole et le gaz naturel continueront d'être les principales sources d'énergie. Les réserves sont là, et passer du pétrole à une autre source d'énergie ne peut se faire facilement, car de nouvelles technologies devront être développées et cela prend du temps et surtout beaucoup d'argent. Il faut prévoir que les niveaux de CO₂ vont continuer de s'accroître, et tout ce que pourra faire l'Accord de Kyoto, c'est possiblement de limiter l'accroissement rapide de ces niveaux. De plus, la persistance du CO₂ dans l'atmosphère est très grande, de telle sorte que si par exemple on cessait aujourd'hui de produire des gaz de combustion, les hauts niveaux de ceux-ci persévéraient encore longtemps. Passer au charbon ne diminuera pas les augmentations de CO₂ mais pourrait permettre à plusieurs grands consommateurs d'énergie (comme les USA) de s'affranchir des diktats des pays producteurs de pétrole, comme par exemple l'OPEP. En effet — et cela est peu connu — l'utilisation du charbon peut conduire à plusieurs sources d'énergie et à des matières premières semblables à bien des égards au pétrole.

Par exemple, la combustion du charbon à hautes températures en présence de vapeurs d'eau conduit à des gaz dits de synthèse, soit un mélange de CO et de H₂. Ces gaz sont aussi appelés « gaz à l'eau ». Ce dernier peut être une source d'énergie ou bien conduire à des matières premières comme le méthanol (CH₃OH), le méthane et même à des gaz appelés GNS, pour gaz naturel de substitution. On peut aussi le transformer en essence pour automobiles. Les technologies sont bien connues et certaines sont employées, mais les coûts de production sont encore élevés en comparaison avec le pétrole. Le charbon, en présence de chaux vive, conduit au carbure de calcium, qui réagit avec l'eau pour donner de l'acétylène. Une usine installée à Shawinigan produisait des quantités industrielles de CaC₂ jusqu'au début des années 60. L'usine a depuis été démolie car non rentable, toujours à cause du coût peu élevé du pétrole. On retiendra donc qu'à moyen terme, et si le prix du pétrole continue d'augmenter, d'autres possibilités existent pour suppléer au moins partiellement au pétrole.

À long terme

Il faut penser à tout autre chose. Tout d'abord, retenons que c'est éminemment triste de brûler du pétrole, car celui-ci est la source d'un très grand nombre de matières premières. Avec les réserves qui sont appelées à diminuer, il faudra recourir à d'autres sources d'énergie et garder précieusement le pétrole comme source de matières premières.

L'énergie de l'avenir proviendra sans nul doute de l'énergie solaire. Sait-on que toutes les énergies mondiales consommées annuellement ne correspondent qu'à environ 0,005 % de l'énergie solaire disponible annuellement sur terre. Le harnachement de cette énergie a déjà débuté, mais de façon bien timide. Par exemple, on connaît bien la transformation en électricité de la lumière du soleil par les piles photovoltaïques. Les rendements de cette transformation sont encore très faibles et le stockage de cette énergie pose problème. Tout de même, les satellites tirent leur énergie de panneaux solaires et les résidents de Californie utilisent de plus en plus de ces panneaux (souvent fabriqués au Québec) pour remplacer en partie l'électricité publique. Le passage aux carburants à base d'éthanol est une autre forme d'utilisation du soleil. L'énergie solaire fait croître le maïs ou la canne à sucre, qui sont par la suite transformés enzymatiquement en éthanol, et celui-ci peut remplacer complètement ou en partie le pétrole nécessaire au fonctionnement des camions et des automobiles. Le Brésil est le chef de file de cette technologie. Au point de vue des gaz à effet de serre, le processus est considéré comme neutre, car les gaz produits par la

combustion remplacent les gaz utilisés pour faire l'éthanol. Un problème majeur limitera toutefois ce procédé : il faut utiliser de très vastes champs agricoles pour la culture des végétaux qui seront transformés en éthanol, et cela devra se faire sans soustraire ces terres à l'agriculture servant à l'alimentation.

Il est difficile de prévoir exactement les nouvelles formes d'énergie. Mais fort probablement l'énergie solaire sera utilisée pour faire l'électrolyse de l'eau et l'hydrogène ainsi produit pourra servir de combustible non polluant (de l'eau est alors produite). Le problème du stockage sécuritaire de l'hydrogène n'est pas entièrement résolu, mais les recherches et les progrès technologiques sont impressionnants. Cela ne sera pas pour demain mais hélas, pour bien plus tard.

En conclusion, il ne faut pas paniquer : de l'énergie, on en a et on en aura. Les problèmes à venir seront plutôt liés aux bouleversements économiques qu'engendreront les prix élevés de l'énergie du futur et au déplacement des producteurs de matières premières vers les pays les mieux nantis en énergie. Par exemple, dans le passé, l'Arabie Saoudite ne faisait que vendre son pétrole, tandis que maintenant elle transforme de plus en plus son pétrole en matières premières. Que fera le Québec dans ce contexte ? L'auteur considère que les débats sont bien mal engagés sur cette question cruciale, car faire les mauvais choix pourrait être très coûteux pour les générations futures. Tous les citoyens devraient participer à ces discussions, mais encore faut-il que la population soit bien informée de ces enjeux. L'est-elle ?

Le petit salon illustre de l'APR

::: Monique Lemieux

Honneur

Notre collègue Benoît Lévesque a récemment été reçu membre honoraire de l'Ordre du mérite coopératif. Le bulletin *Pour la suite du monde* se réjouit de cette marque d'estime d'un organisme prestigieux.

Publications

Deux ouvrages de Fernand Couturier n'avaient pas été portés à notre attention l'année de leur publication. Il nous fait plaisir de réparer cet oubli grâce à l'aimable collaboration de l'auteur, que nous remercions d'avoir répondu à notre invitation.

Fernand Couturier. *Essai de philosophie du langage*

et de l'histoire. Pour l'avenir du Québec, Fondation littéraire Fleur de lys, 2004, 393 pages.

Fernand Couturier. *Mots de Noël, Poèmes et Prose*, Fondation littéraire Fleur de lys, 93 pages.

Max et Monique Nemni. *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada, Tome 1 : Les années de jeunesse, 1919-1944*, Les Éditions de l'homme, Montréal, 2006.

Autre réalisation

Michel Allard était membre organisateur du colloque *Les manuels scolaires*, qui s'est récemment tenu à l'UQAM. Nous savons que le colloque a connu un franc succès.

Rapport du président

::: Jacques Lefebvre

L'Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM traite de questions fort diverses en nature et en ampleur. Le conseil d'administration s'est réuni chaque mois depuis l'automne 2005 pour étude, discussion, décision ou action selon les cas. Chacun des membres du conseil a apporté sa contribution aux travaux collectifs et s'est occupé d'un ou de dossier(s) particulier(s). Je les remercie de leur généreux don de temps et d'énergie.

Commençons par le *fonctionnement interne* de l'APR-UQAM. Roch Meynard a continué ce qu'il fait si bien depuis plusieurs années que l'on a tendance à ne pas toujours avoir conscience de la somme de travail requise. Il nous donne plus loin son rapport en tant que trésorier et registraire. Mais n'oublions pas qu'il est aussi le maître d'oeuvre de notre site Web, des communications par courriel et de la production matérielle des bulletins. Denise Daoust a assumé la tâche de secrétaire de nos assemblées et son rapport est inclus dans ce Bulletin. Je l'en remercie grandement. Je remercie aussi Monique Lemieux, Denis Bertrand et Gilles Thérien de l'avoir chacun remplacée une fois lors d'absences justifiées.

Un des grands plaisirs de la retraite est de rencontrer, dans des conditions de belle convivialité, des collègues que les circonstances du travail nous avaient souvent empêchés de connaître sauf dans des contextes assez formels, parfois conflictuels par nature. Les *activités sociales et culturelles* sont des moments de découvertes : personnes, aliments, musées, etc. Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust se sont encore surpassées cette année, en concevant et en menant à bien un programme riche et varié, à partir des résultats fournis par l'analyse d'un questionnaire élaboré et diffusé l'an dernier et des suggestions émises par des membres de l'APR. On lira leur rapport dans le présent numéro. Et dire qu'au moment où j'écris elles sont en plein travail d'organisation de la Fête du 15^e anniversaire de l'APR-UQAM qui aura lieu peu après l'assemblée générale du mercredi 17 mai prochain. Pour cette activité, elle se sont adjointes de précieux collaborateurs et reçoivent les contributions de bien des membres de l'Association. Monique Lemieux a assumé pour une deuxième année la direction de notre bulletin d'information *Pour la suite du*

monde. Chaque numéro nous offre de la qualité dans la diversité. Mais je me permets de faire écho à un bémol qu'elle exprimait à la fin de son rapport l'an dernier. Il est difficile d'obtenir de l'information sur vos réalisations et de la diffuser auprès des membres : livres, expositions, honneurs... Veuillez ne pas hésiter à faire part des vôtres ou à dévoiler celles de vos connaissances, ainsi qu'à contacter la directrice pour des articles que vous écririez sur des sujets d'intérêt pour nous, professeures et professeurs retraités.

Gilles Thérien était chargé de l'application du *Protocole entre l'UQAM et l'APR*. Grâce à ses efforts, une rencontre avec le directeur intérimaire du Service des sports et un échange épistolaire subséquent ont établi nettement ce qui était peu connu : les retraités y ont accès aux diverses activités aux mêmes coûts que s'ils étaient encore à l'emploi de l'UQAM. Il a aussi travaillé à un problème, sans solution pour le moment à cause de sa complexité et du nombre d'organismes en cause, celui de la participation de professeurs retraités à des équipes de recherche subventionnées par les grands conseils et particulièrement à la direction de telles équipes. Il a suggéré divers moyens de sauvegarder et de valoriser les réalisations professionnelles passées des professeurs à la retraite et de favoriser la poursuite de leurs activités une fois aboli le lien d'emploi avec l'institution. Vous pouvez lire son rapport dans ce numéro.

À cause d'un imbroglio technique, le Président et le représentant du Vice-recteur aux Ressources humaines et aux affaires administratives ont apporté quelques ajustements au *Protocole entre l'UQAM et l'APR*. En toute compatibilité avec la version élaborée et approuvée l'an dernier sous la présidence d'André Bergeron et avec l'accord unanime du conseil d'administration de l'APR, on procéda à la signature officielle par les deux mandataires de chacune des deux parties, en date du 22 février 2006. Vous trouverez aux pages 23 et 24 le texte du Protocole.

Un travail important de diffusion et d'application du Protocole restera toujours à faire. Que l'APR-UQAM soit reconnue par l'Université comme le représentant des professeures et professeurs à la retraite de l'UQAM et que les deux parties aient exprimé une volonté de collaboration et se soient engagées à une révision du

Protocole à la demande de l'une ou l'autre est de fort bon augure.

Aussi en proximité avec notre ancien univers quotidien, remercions le SPUQ-UQAM de son aide continue au fil des ans sous forme financière, en appui et en services divers. Le soutien financier du syndicat des professeurs actuels de l'UQAM en 2005-2006 a été de 3 500 \$, c'est-à-dire 35 % de notre budget.

Dans un autre ordre d'idées, mais encore en lien avec notre passé, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'endosser un *projet d'étude des débuts de l'UQAM*, présenté par Denis Bertrand au nom d'un groupe de cinq professeurs retraités. Ce groupe est à distinguer du comité de revalorisation du patrimoine, comité qu'il serait probablement approprié de dissoudre officiellement.

Dans le cadre de la préparation de la Fête du 15^e, j'ai eu le plaisir et le privilège de m'entretenir avec les quatre personnes qui ont complété au moins une année à la *présidence* de l'APR-UQAM : Yvon Pageau, Éric Volant, Nathalie Langevin et André Bergeron, dans l'ordre chronologique de leurs présidences.

Je les remercie de cette contribution supplémentaire à la vie de notre Association. Ces quelques 90 minutes d'entrevues donnent un riche portrait de son évolution, identifient un nombre considérable d'apports et serviront à notre mémoire collective. Je remercie le Service audio-visuel de l'UQAM pour ces enregistrements. Au moment d'écrire, il restait à faire un choix et un montage d'extraits d'une quinzaine de minutes pour diffusion le 17 mai et en d'autres occasions.

J'ai représenté notre association l'après-midi du 17 mars à une *activité de préparation à la retraite* organisée conjointement par l'UQAM et le SPUQ auprès de professeurs encore à l'emploi de l'Université. J'ai principalement décrit la nature et les activités de l'APR. Il y a eu des questions et sur le Protocole et sur les nombreuses zones grises au moment du départ et peu après (ordinateur, fonds de recherche, bureaux, etc.). J'ai apprécié, comme toujours, la compétence et l'amabilité d'André Breton, conseiller à la retraite pour le SPUQ.

Claire Landry et André Bergeron, que je remercie, ont formé avec moi, pour la deuxième année consécutive, le comité de sélection pour la *Bourse annuelle APR-UQAM de premier cycle*. Après avoir choisi la récipiendaire, le comité a soumis au conseil d'administration, sur demande de celui-ci, des recommandations sur les conditions d'admissibilité et les critères de sé-

lection. Le conseil a approuvé ces recommandations, avec de petits changements de forme. Il lui reste à maintenir ou à modifier le nombre actuel (une seule bourse) et le montant (1 000 \$). Le fonds APR-UQAM est nourri par des dons individuels et géré par la Fondation de l'UQAM. Le solde net a augmenté substantiellement ces dernières années et dépasse actuellement les 5 500 \$. Merci aux donateurs de leur générosité intergénérationnelle.

On m'a demandé, en tant que personne président l'APR, de faire partie du conseil d'administration de Synergies 50+, organisme autonome mais lié à l'UQAM par une entente dans le cadre d'UQAM Générations. J'ai accepté et j'ai participé à l'assemblée générale statutaire de septembre ainsi qu'aux quatre réunions du conseil, sans engager l'APR. Avec le recul, cette situation me semble équivoque et je suggérerais qu'elle ne se répète pas.

Le cas est tout à fait différent à la Fédération des retraités de l'université du Québec, la FRUQ. En font partie les diverses associations de retraités des constituantes ou unités de l'UQ. Roch Meynard a quitté la présidence de la FRUQ à l'automne. Qu'il soit remercié de son travail et de sa vision. En passant, notons que seuls les retraités de l'UQAM et de l'UQTR ont des associations distinctes pour les professeurs à la retraite et pour les autres personnes ayant œuvré dans l'institution en question.

J'ai participé, en octobre et novembre, à la réunion dite des présidents de la FRUQ puis à la réunion statutaire de l'assemblée générale. Les deux réalisations principales dont on a alors vu l'aboutissement sont une compilation des données sur chacune des associations et une étude comparative des régimes d'assurance maladie et médicaments après 65 ans. Denis Rivest, secrétaire d'APRÈS l'UQAM et membre du comité ayant mené l'étude sur les assurances, est venu en exposer la méthodologie et les résultats lors de la partie « sérieuse » de notre activité sociale du 18 janvier (la présidente d'APRÈS l'UQAM, Thérèse Leduc, qui devait faire de même à propos des assurances voyage a eu un empêchement ce jour-là). Je crois qu'à l'avenir, il conviendrait de viser à renforcer nos liens avec la FRUQ et d'autres organismes ou associations de retraités, principalement en provenance des universités. Les problématiques sont souvent semblables, les connaissances et les fonctionnements sont variés, les compétences et les ressources peuvent, conjuguées, mener à des résultats peu accessibles en solitaire.

Rapport de la secrétaire

::: Denise Daoust

Le 18 mai 2005, au cours d'une réunion informelle, les membres du conseil d'administration déjà en place au cours de l'exercice 2004-2005 ont exprimé le souhait de conserver leur fonction. Jacques Lefebvre, qui venait d'être élu au cours de l'assemblée générale, tenue le même jour, a accepté la présidence du conseil d'administration.

Le 31 août 2005, le conseil d'administration a tenu sa première réunion formelle. Les fonctions déjà attribuées aux membres sont confirmées :

Présidence : Jacques Lefebvre

Vice-présidence : Louise Dupuy-Walker

Secrétariat : Denise Daoust

Trésorerie : Roch Meynard

Conseillers et conseillère : Denis Bertrand, Monique Lemieux et Gilles Thérien.

Les membres du conseil d'administration acceptent aussi la responsabilité de comités, d'initiatives, et d'autres tâches :

Direction du bulletin d'information *Pour la suite du monde* : Monique Lemieux;

Révision et mise en page du bulletin : Monique Lemieux et Roch Meynard;

Comité des activités sociales et culturelles : Louise Dupuy-Walker, responsable, et Denise Daoust, adjointe;

Registraire et webmestre : Roch Meynard;

Archiviste : Gilles Thérien, qui assurera le lien avec une personne qui sera désignée ultérieurement;

Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPÉ) : Monique Lemieux assurera le lien entre le conseil d'administration de l'APR-UQAM et la personne responsable du CAPÉ;

Développement du *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite* : Gilles Thérien;

Envoi des vœux d'anniversaire : Suzanne Lemerise sera pressentie pour vérifier si elle souhaite continuer d'assumer cette responsabilité. Monique Lemieux assurera le lien avec le conseil d'administration de l'APR-UQAM.

Certains membres du conseil d'administration acceptent la responsabilité des représentations suivantes :

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) : Louise Dupuy-Walker, Jacques Lefebvre et Roch Meynard;

Bertin Trottier, membre de l'APR-UQAM, a accepté de représenter l'Association au sein des comités suivants :

Comité de gestion du Centre de services de l'UQAM et de la Caisse d'économie de la Culture;

En qualité de membre de ce Comité de gestion, Bertin Trottier est représentant des retraités (APR-UQAM et SEUQAM) au sein du Comité exécutif du Centre de services de l'UQAM de la Caisse d'économie de la Culture.

Enfin, Francine David de l'APRÈS-l'UQAM représente les deux associations de Montréal au sein du Comité réseau des assurances collectives (CRAC).

On décide que les réunions se tiendront le mercredi matin, et l'on établit le calendrier des réunions. Le tout est consigné dans les documents APR-03a 2005-2006 et APR-03b 2005-2006.

Par la suite, on discute des travaux amorcés au cours de l'exercice 2004-2005, que les responsables du Comité des activités sociales et culturelles ont poursuivi au cours de l'été 2005. Elles déposent une version préliminaire du *Rapport sur la consultation auprès des membres*, dans lequel on trouve un résumé et une analyse du *Questionnaire pour aider à l'organisation d'activités sociales, culturelles et humanitaires*. Ce questionnaire avait été envoyé aux membres de l'APR-UQAM au début du mois de mai 2005. On discute aussi du programme des activités sociales et culturelles pour l'automne 2005, dans lequel on prévoit certaines activités pour les mardis et non uniquement les mercredis. De plus, on propose d'inviter les membres de l'APRÈS-l'UQAM à participer à quelques activités. Roch Meynard soumet le modèle de lettre-type qui est envoyée à tous les nouveaux retraités pour les mettre au courant de ce qu'est l'APR-UQAM et les inviter à en devenir membres.

On se met aussi d'accord sur la publication de quatre numéros du bulletin *Pour la suite du monde*. On discute du contenu et de certaines modifications que l'on pourrait apporter au bulletin. Enfin, un bilan des états financiers provisoires au 31 août 2005 est déposé, de même que le détail de l'effectif de l'association. Voir les documents APR-08a 2005 08 31 et APR-08b 2005 08 31.

Au cours de la réunion suivante, le 5 octobre 2005 (d'abord prévue pour le 21 septembre), les membres du conseil d'administration s'entendent pour reconnaître l'utilité des réponses et suggestions contenues dans le *Rapport sur la consultation auprès des membres*, qui leur a été distribué à la réunion du 31 août. On fait quelques suggestions pour le rapport final. On apprend que le *Programme d'activités sociales et culturelles* pour l'automne 2005 a été envoyé par courrier aux membres de l'APR-UQAM (document APR-03t 2005A 2005 09 06). Par la suite, on discute des modalités d'attribution de la Bourse d'excellence octroyée chaque année par l'APR en collaboration avec la Fondation de l'UQAM. On s'entend pour que les demandes de bourses continuent d'être examinées par le comité de l'APR, qui devra aussi comprendre d'autres membres retraités afin d'obtenir un éventail de plusieurs spécialités. Par la suite, les membres du comité feront des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait aux critères liés à l'octroi de la bourse et au processus de sélection. Jacques Lefebvre s'engage à former ce comité. On annonce qu'une bourse de 1 000 \$ est offerte au concours de l'automne 2005. Enfin, on aborde deux questions qui sont d'intérêt pour le développement du Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite : l'accès aux organismes subventionnaires de recherche, ainsi qu'au Centre sportif de l'UQAM après la retraite.

À la réunion tenue le 26 octobre 2005, on se met d'accord sur un type de procès-verbal, qui devrait contenir des informations pertinentes et succinctes. On présente ensuite un projet de Programme d'activités sociales et culturelles pour l'hiver et le printemps 2006. On y prévoit une activité spéciale qui soulignerait le 15^e anniversaire de la fondation de l'APR-UQAM. Le programme est approuvé à l'unanimité. Les responsables sont mandatées pour mettre sur pied un groupe de travail pour l'organisation de cette fête. On fait aussi le bilan des activités qui ont eu lieu dans la région de Saint-Eustache. Le fait que celles-ci se soient déroulées sur une journée complète constitue une expérience à reprendre, compte

tenu du succès obtenu. On apprend ensuite que la parution du prochain bulletin *Pour la suite du monde* est prévue pour décembre 2005, et qu'il comprendra un résumé et une analyse des résultats du *Questionnaire pour aider à l'organisation d'activités sociales, culturelles et humanitaires*. Quant à la question des vœux d'anniversaire, le conseil d'administration approuve l'initiative de Suzanne Lemerise qui désire faire parvenir des cartes de vœux aux membres de l'APR qui n'ont pas d'adresse électronique. Un budget sera mis à sa disposition.

Lors de la réunion du 16 novembre 2005, on retient la date du 17 mai 2006, jour de l'assemblée générale, pour la tenue de la Fête du 15^e anniversaire de l'APR-UQAM. On s'entend pour que le comité d'organisation se mette au travail dès décembre. On aborde ensuite la question du Petit salon illustre de l'APR. On discute entre autres de l'avenir de cette chronique. On s'entend cependant pour continuer à souligner les réalisations qui seront transmises aux membres du conseil d'administration et à faire des rappels pour recueillir de l'information. Puis, une discussion s'engage au sujet de la mise en application du *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite*. Suite à des demandes d'information de quelques membres de l'APR, le conseil d'administration demande formellement au président Jacques Lefebvre et à Gilles Thérien d'établir un plan de diffusion du protocole auprès des membres de l'APR, qui permette de clarifier certains points soulevés par ceux-ci. Enfin, Jacques Lefebvre, qui s'était engagé, lors de la réunion du 5 octobre, à constituer un comité d'attribution de la Bourse d'excellence octroyée par l'APR-UQAM en collaboration avec la Fondation de l'UQAM, présente le rapport de ce comité formé de lui-même, président du comité, de Claire Landry et d'André Bergeron. Les recommandations du comité de sélection, légèrement reformulées par le conseil, ont trait, en un premier temps, aux conditions d'admissibilité suivantes :

- 1) Avoir réussi 60 crédits dans son programme de 1^{er} cycle au 1^{er} septembre de l'année d'octroi de la bourse et y avoir maintenu une moyenne cumulative d'au moins 4,00;

- 2) Être inscrit à temps complet à l'UQAM à l'automne de l'année d'octroi de la bourse et à l'hiver suivant.

En un deuxième temps, la sélection est basée sur les deux critères suivants :

- 3) L'excellence du dossier académique;

4) L'implication sociale, humanitaire ou autre, au service de la communauté, le tout devant être étayé par des pièces justificatives.

Ces conditions et critères sont adoptés par le conseil d'administration.

À la réunion du 18 janvier 2006, on discute du budget dont on peut disposer pour la Fête du 15^e anniversaire de l'APR-UQAM. Lors d'une réunion d'organisation de la fête, il a été décidé que le thème consisterait en la présentation de différents visages de la retraite. Le conseil d'administration confie à Louise Dupuy-Walker la responsabilité de la fête du 15^e anniversaire de l'APR. Son mandat consiste à recruter des membres pour former un comité d'organisation et à faire rapport de l'état d'avancement des travaux. On met un budget à sa disposition. Dans un autre ordre d'idée, on rappelle que le *Répertoire des professeures et professeurs retraités de l'UQAM* comprend les noms de tous les retraités, y compris ceux qui ne sont pas membres de l'APR-UQAM. On suggère qu'un court article dans le bulletin *Pour la suite du monde* fasse état de ce fait. Les retraités qui souhaitent que des informations permettant de les rejoindre apparaissent dans le Répertoire doivent s'assurer de remplir et de retourner le formulaire envoyé chaque année. Denis Bertrand dépose un document intitulé : *Défis, problèmes et enjeux de la mise en place de l'UQAM (De la loi 88 du 18 décembre 1968 à la première convention collective des professeurs (29 octobre 1971))*. Le projet se propose de colliger de l'information auprès de ceux qui ont présidé à la mise en place de l'UQAM et de rédiger des dossiers d'environ huit pages qui paraîtraient en encart dans le journal *l'UQAM*, à l'occasion du 40^e anniversaire de l'UQAM. Il s'agit d'une initiative de cinq retraités : Denis Bertrand, Suzanne Lemerise, Albert Desbiens, Robert Comeau et Pierre-Yves Paradis. Les membres du comité souhaiteraient recevoir le soutien de l'APR-UQAM. Le conseil d'administration de l'APR-UQAM endosse formellement ce projet.

Au cours de la réunion du 15 février 2006, on aborde d'abord la question du Prix de reconnaissance de l'APR-UQAM. Après discussion, et suite aux réflexions contenues dans des rapports rédigés par certains membres du conseil d'administration quant à la faisabilité et aux problèmes inhérents à différents processus d'attribution examinés, le conseil d'administration de l'APR-UQAM entend recommander aux membres de l'APR-UQAM, lors de l'assemblée générale du 17 mai 2006, de ne pas créer de Prix de reconnaissance de l'APR-UQAM. Ensuite on discute de la mise en

œuvre du *Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite*. Les responsables du dossier se sont rendus compte qu'il y avait quelques différences mineures, surtout stylistiques, entre le texte du Protocole conservé au Vice-Rectorat et celui, en date du 16 mai 2005, présenté aux membres de l'APR-UQAM. Des ajustements ont été faits, et un texte remanié, en date du 3 février 2006, est présenté aux membres du conseil d'administration de l'APR-UQAM, qui l'acceptent à l'unanimité. Jacques Lefebvre s'engage à faire le nécessaire pour qu'il soit signé par toutes les parties concernées dans les meilleurs délais. On aborde ensuite la question de l'organisation de la Fête du 15^e anniversaire de l'APR-UQAM. Depuis la première réunion d'organisation du 14 décembre 2005, les responsables ont réussi à mettre sur pied un comité de 10 personnes qui auront chacune la responsabilité d'un aspect de la fête. Outre Louise Dupuy-Walker, responsable du dossier, et Denise Daoust, qui l'assistera, le comité comprend les personnes suivantes : Michel Fortin, Roland Gosselin, Monik Grenier, Claire Landry, Jean-Claude Lavigne, Monique Lemieux, Roch Meynard et Claude Sabourin. On discute des responsabilités de chacun et de diverses activités prévues.

À la réunion du 15 mars 2006, on fait le point sur l'état des préparatifs pour la Fête du 15^e anniversaire, qui aura lieu dans la salle du Centre de design. Un maître de cérémonie a été pressenti. Diverses activités sont confirmées et certaines sont en voie de réalisation. Le mois d'avril sera consacré à la préparation concrète de la fête. On annonce ensuite que la dernière publication du bulletin *Pour la suite du monde* est prévue pour le début mai. Puis, on aborde la question de la distinction entre les membres de l'APR-UQAM et les professeurs retraités non-membres de l'association. On s'entend pour constater que les deux catégories se distinguent dans les faits de la façon suivante. Les membres paient une cotisation, ont le droit de vote, ont le droit d'assister aux assemblées générales, reçoivent le bulletin *Pour la suite du monde*, l'APRvite, le *Répertoire des professeurs retraités de l'UQAM*, et ont accès aux sections restreintes du site Web de l'APR-UQAM. Les non-membres reçoivent une lettre d'invitation à devenir membre, divers documents officiels (statuts, Protocole, etc.) et des exemplaires récents du bulletin *Pour la suite du monde*. Ils ont aussi accès à certaines sections du site Web. Cette distinction actuelle est considérée comme acceptable. On aborde aussi la question des candidatures au prochain conseil d'administration. Gilles Thérien

déclare qu'il ne se représentera pas. D'autres membres du conseil n'ont pas encore pris de décision. Il faudra donc remplacer au moins un membre pour l'exercice 2006-2007. Un appel de candidatures sera publié dans l'APRvite n° 27 du 20 mars 2006. Dans un autre ordre d'idée, le conseil d'administration mandate le président, Jacques Lefebvre, de représenter l'APR-UQAM à la séance de préparation à la retraite des professeurs qu'organise le Syndicat des professeurs et des professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) le 17 mars 2006. Finalement, on apprend que le *Protocole des droits et privilèges des professeurs, professeurs à la retraite* a été signé le 22 février 2006, conformément à l'engagement qu'avait pris Jacques Lefebvre à la réunion du 15 février 2006.

Lors de la réunion du 19 avril 2006, le président, Jacques Lefebvre, apprend à l'assemblée qu'il ne se représentera pas pour un nouveau mandat. Il faudra donc remplacer deux membres pour le conseil d'ad-

ministration de 2006-2007. On fait aussi le point sur l'état d'avancement de l'organisation de la Fête du 15^e anniversaire de l'APR. On annonce que des dons plus importants qu'à l'accoutumée ont été dédiés spécifiquement aux oeuvres de l'APR-UQAM à la Fondation de l'UQAM. Après discussion, les membres du conseil d'administration s'entendent pour octroyer deux bourses d'excellence de 1 500 \$ chacune lors du concours de l'automne 2006. On discute enfin des rapports des membres du conseil d'administration qui seront publiés dans le bulletin *Pour la suite du monde*.

Les activités du conseil d'administration de l'APR-UQAM, les projets en cours, les rapports et autres textes rédigés, les travaux réalisés ainsi que les projets qui doivent être mis sur pied sont mentionnés dans certains bulletins de liaison. On peut consulter les procès-verbaux des réunions sur le site Web de l'Association, à l'adresse www.apr-uqam.org.

Assemblée générale 2006

Le prix de reconnaissance APR-UQAM

::: Jacques Lefebvre

L'idée de la création d'un prix de reconnaissance à attribuer par l'APR à une professeure ou un professeur retraité de l'UQAM circule depuis assez longtemps. Il y a d'ailleurs eu une première attribution en 2003-2004, sous le nom de mention d'honneur (les deux termes ont perduré simultanément longtemps). On a parlé de la question aux assemblées générales de 2004 et de 2005. Le conseil d'administration a été saisi de trois textes dont deux rapports, l'un remaniant le premier, sur l'élaboration de buts, de types de réalisations à prendre en considération, de procédures et de critères d'attribution, etc.

En 2004-2005, le conseil en a discuté longuement une fois et, lors d'une autre réunion, s'est dit d'accord avec la création du prix tout en reportant l'examen de la deuxième version du rapport sur son opérationnalisation. En 2005-2006, d'autres priorités en retardèrent l'étude jusqu'à la réunion du 15 février 2006. On finit par se rendre à la conclusion que les difficultés, désavantages et effets négatifs l'emportaient sur les aspects positifs. On constata aussi que la reconnaissance des réussites diverses, tant dans le prolongement

des travaux de la carrière universitaire que dans des accomplissements d'un genre nouveau, se faisait déjà par des mentions dans le bulletin *Pour la suite du monde*, par des expositions de livres ou d'oeuvres (comme lors de la Fête du 15^e), par des informations via courriels, etc. En conséquence, le conseil d'administration, dont six des sept membres y siégeaient aussi en 2004-2005, a adopté à l'unanimité la proposition suivante :

- Attendu les documents déposés en séance ;
- Attendu les discussions ayant eu lieu sur le sujet au cours de la réunion ;
- Attendu la complexité du dossier ;
- Attendu que les bénéfices d'un tel prix ne sont pas évidents ni pour l'APR-UQAM, ni pour ses membres ;
- Monique Lemieux, appuyée par Gilles Thérien, propose que le conseil d'administration de l'APR-UQAM recommande aux membres de l'APR-UQAM, lors de l'assemblée générale du 27 mai 2006, de ne pas créer de prix de reconnaissance APR-UQAM.

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

L'Association est en excellente posture financière pour faire face aux dépenses associées à l'organisation de la Fête du 15^e anniversaire. L'avoir net de l'Association a été doublé, à 4 823,36 \$. Il y aura donc lieu de maintenir la cotisation à 35 \$.

Nous avons bénéficié, encore cette année, d'un soutien financier du SPUQ à la hauteur de 3 500 \$.

Nos participations à des organismes extérieurs sont restées les mêmes : cotisation à la FRUQ (réduite

cette année de 4 \$ à 2 \$ par membre), et à travers elle à l'Alliance des associations de retraités (AAR), aux Associations de retraités des universités québécoises (ARUQ) et aux Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUC).

L'accroissement de l'effectif a été cette année de 13% : nous sommes en effet passés de 180 à 203 membres cotisants.

Effectif de l'Association au 30 avril 2006

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	416	
Dossiers inactifs (décès)	-62	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Nombre de dossiers pertinents		353
Professeurs retraités	346	100,0
Professeurs en retraite graduelle	4	
Retraite annoncée	0	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents		353
MEMBRES DE L'ASSOCIATION		
Nombre de cotisants,		
professeurs retraités	205	59,2
professeurs en retraite graduelle	1	
Décès dans l'année, cotisants	-3	
Total, membres cotisants		203
Membres d'honneur	3	
Total, membres actifs		206
Membres actifs qui ont une adresse courriel	164	79,6

Bilan au 30 avril 2006**ACTIF**

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP 3 605,76 \$

CE Desj. Culture – ES1 1 326,13 \$

CE Desj. Culture – CS 5,00 \$

Total encaisse 4 936,89 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir

Total soutien financier externe

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM 0,00 \$

Total débiteurs 0,00 \$*Total actif à court terme* 4 936,89 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau 101,01 \$

Matériel informatique 483,26 \$

Total immobilisations 584,27 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau -101,01 \$

Matériel informatique -483,26 \$

Total amortissement accumulé -584,27 \$*Total actif à long terme* 0,00 \$**Total actif** 4 936,89 \$**PASSIF**

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ 78,53 \$

Cotisations payées d'avance 35,00 \$

Compte UQAM #4-872-A88-1-5 0,00 \$

Total dettes courantes exigibles 113,53 \$*Total passif à court terme* 113,53 \$**Total passif** 113,53 \$**AVOIR DE L'ASSOCIATION**

Avoir net en début d'exercice 2 256,41 \$

Apport de l'exercice courant 2 566,95 \$

Total avoir de l'Association 4 823,36 \$**Total passif et avoir de l'Association** 4 936,89 \$

État des résultats du 1er mai 2005 au 30 avril 2006

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	7 015,00 \$		
Cotisations de soutien	0,00 \$		
<i>Total cotisations et dons</i>		7 015,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 200,00 \$		
<i>Total soutien financier externe</i>		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Activités culturelles et sociales	0,00 \$		
Événements spéciaux, divers	0,00 \$		
Revenus d'intérêts	0,66 \$		
<i>Total autres revenus</i>		0,66 \$	
Total REVENUS			10 515,66 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	0,00 \$		
<i>Total salaires, honoraires, comm.</i>		0,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	242,99 \$		
TVQ	265,88 \$		
Autres taxes payées	29,25 \$		
<i>Total impôts et taxes</i>		538,12 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	325,00 \$		
Frais de voyage et de représent.	1 586,55 \$		
Fête du 15e anniversaire	489,99 \$		
Tributs commémoratifs	200,00 \$		
Poste, messag., transport, téléph.	1 889,08 \$		
Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	1 331,00 \$		
Impressions, reproductions	1 001,37 \$		
Papeterie, fournitures	20,65 \$		
Logiciels, services informatiques	117,55 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.	32,00 \$		
Cotisations, redevances	406,00 \$		
Prix et reconnaissances APR	0,00 \$		
Frais financiers	11,40 \$		
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		7 410,59 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	0,00 \$		
Matériel informatique	0,00 \$		
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		0,00 \$	
Total DÉPENSES			7 948,71 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			2 566,95 \$

APR-UQAM

Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2006-2007

	<i>Prévisions 2006-2007</i>	<i>Exercice 2005-2006</i>	
		<i>Résultats</i>	<i>Prévisions</i>
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 202 à 35 \$, 5 à 20 \$	7 170 \$	7 015 \$	6 400 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	0 \$	1 \$	0 \$
Total des revenus pour l'exercice	10 670 \$	10 516 \$	9 900 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	200 \$	0 \$	100 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	5 500 \$	2 077 \$	1 900 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	1 800 \$	1 889 \$	2 200 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	1 500 \$	1 331 \$	1 800 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	1 200 \$	1 140 \$	1 800 \$
Activités culturelles et sociales	200 \$	0 \$	200 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (4 \$ par membre)	828 \$	406 \$	740 \$
Associations affinitaires	0 \$	0 \$	100 \$
Droits, permis, frais divers	40 \$	43 \$	40 \$
Locations, entreposage, assurances	325 \$	325 \$	320 \$
Tributs commémoratifs, prix, reconnaissances	200 \$	200 \$	200 \$
Amortissement, dépréciation, taxes diverses			
Amortissement (équipement et matériels)	0 \$	0 \$	0 \$
TPS, TVQ et autres taxes	650 \$	538 \$	650 \$
Total des dépenses pour l'exercice	12 443 \$	7 949 \$	10 050 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	-1 773 \$	2 567 \$	-150 \$

Rapport de la directrice du bulletin

::: Monique Lemieux

Comme ce fut le cas pour l'année précédente, nous avons pu maintenir le rythme de publication de quatre numéros en 2005-2006. Je remercie les collaborateurs et collaboratrices qui ont su maintenir l'intérêt des lecteurs dans des domaines fort variés. Un merci tout particulier à Roch Meynard : on lui doit la rigueur de la présentation du bulletin ; qualité visuelle, mais aussi qualité linguistique, car rien n'échappe à son oeil de lynx.

Nous n'avons pas toujours l'occasion de souligner les décès dans le bulletin. Ceux qui ont rendu hommage à un collègue et ami au cours de l'année ont livré un témoignage émouvant. Nous invitons nos membres à offrir spontanément ce genre de contribution ; les membres du conseil d'administration ne connaissent pas toujours les personnes susceptibles de rendre hommage aux personnes disparues.

Quelques collègues nous ont fait part de leurs activités ou de leurs publications. C'est un début, mais nous avons encore l'impression que la plupart des résultats de recherche ne nous sont pas transmis. Comme nous ne disposons pas d'une structure de veille, ni d'un service de relations publiques, la cueillette d'informations reste malheureusement déficiente, comme nous le déplorions l'an dernier.

En ce qui me concerne, j'ai poursuivi les rencontres avec les collègues retraités (André Jacob, Jean-Claude Dupuis et Jacqueline Lamothe). Ces témoignages de vie, avec chacun sa spécificité, semblent reçus favorablement par les lecteurs — du moins c'est le message qu'on me transmet. Le présent numéro ne contient pas de chronique de rencontre, mais une version dans le même esprit, touchant plusieurs personnes, sera présentée lors de la fête du 15^e anniversaire de l'APR et nous en ferons état dans le premier numéro de l'automne.

Si l'assemblée générale renouvelle mon mandat et que le conseil d'administration souhaite que je continue le travail entrepris, je m'engage à maintenir le

même esprit que celui qui a présidé aux deux premières années où j'ai assumé la direction du bulletin et je me permets de proposer de nouvelles pistes dans l'espoir de susciter de nouvelles collaborations.

Des collègues d'autres associations nous ont dit être de fidèles lecteurs du bulletin. Ne serait-il pas pertinent qu'ils, qu'elles se manifestent à nous pour créer un lien entre les associations de retraitées et de retraités ? Une chronique qui pourrait s'intituler « Des nouvelles de... » ajouterait une nouvelle dimension d'ouverture aux autres dans nos pages.

Un comité duquel Denis Bertrand est membre a entrepris des recherches et des projets afin de valoriser la mémoire institutionnelle ; il y aurait là matière à la publication d'une chronique qui rappellerait aux pionniers et pionnières le chemin parcouru et qui donnerait aux plus jeunes retraités la dimension historique d'une époque qui nous paraît parfois bien lointaine.

Plusieurs d'entre nous, même parmi ceux et celles qui n'ont pas d'enfants, consacrent des moments importants de leur vie de retraité aux petits-enfants (ou aux grands enfants...). Comment vivent-ils cette situation ? Se posent-ils des questions sur leur implication ? Ont-elles, ont-ils envie de partager ces expériences de vie avec les collègues ? Les multiples facettes sociales ou psychologiques de ces relations ne pourraient-elles pas trouver place dans nos pages ?

Dans le même esprit, mais de façon plus globale, les expériences de bénévolat chez nos membres semblent aussi nombreuses que diversifiées. Pourquoi ne pas en faire état et — qui sait — susciter la collaboration de personnes désireuses de s'impliquer sans avoir encore trouvé le créneau qui leur corresponde ?

Ce ne sont là que quelques avenues suggérées dans l'espoir qu'un nombre de plus en plus grand de retraités s'impliqueront dans ce bulletin qui leur appartient.

Rapport des activités culturelles et sociales

::: Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust

Avant la dernière assemblée générale du 18 mai 2005, nous avons distribué un questionnaire dont les résultats ont été compilés et analysés durant l'été. Ce sont les commentaires et suggestions contenus dans ce questionnaire qui nous ont inspirés pour la conception des programmes d'activités pour l'automne 2005 et l'hiver 2006. Même si nous regrettons que seulement 15,6 % des membres se soient prêtés à cet exercice, il n'en demeure pas moins que la majorité des personnes qui ont bien voulu répondre correspond aux membres qui participent le plus souvent aux activités sociales et culturelles organisées par l'APR-UQAM.

Les activités artistiques, ainsi que les visites de lieux historiques et patrimoniaux, se classaient en tête de liste. Nous avons répondu à ce souhait en organisant diverses activités axées sur ces thèmes.

Ainsi, en septembre 2005, nous avons exploré, à pied, une partie du Canal-de-Lachine. Nous nous sommes ensuite rendus au Lieu historique national du Canada du Commerce-de-la-Fourrure-à-Lachine. Un guide et les spécialistes de notre groupe, nous ont permis de retracer la période de l'apogée du commerce des fourrures dans ce vieil entrepôt converti en musée.

En octobre, nous sommes allés à Saint-Eustache visiter Le Moulin Légaré. Construit en 1762, il est le plus ancien moulin à farine mû par la force de l'eau en Amérique du Nord qui soit encore en service. Il est classé monument historique par le Gouvernement du Québec et lieu historique national par Patrimoine Canada.

Nous avons aussi visité l'ancien Manoir Globensky, Maison de la culture et du patrimoine, où l'on nous a fait revivre de grands pans de l'histoire de Saint-Eustache et des environs. La période de la bataille de 1837, au cours de laquelle les patriotes se sont opposés aux troupes britanniques, était particulièrement bien documentée.

En février 2006, nous avons eu une visite guidée de la Grande Bibliothèque qui nous a étonnés, tant par son contenu, ses aires de lecture, ses services diversifiés et novateurs, que par son architecture unique.

En mars, avec le concours de Jacques-Albert Wallot, nous avons visité l'exposition Catherine la Grande. Un art pour l'Empire. Chefs-d'œuvre du musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. La pièce maîtresse, le carrosse du couronnement de l'impératrice, nous a tous impressionnés. Plus encore, nous avons pu découvrir plusieurs facettes de cette femme qui a joué un rôle fondamental dans la transformation de la Russie, tant au plan social que culturel.

Notre questionnaire a révélé que, dans un deuxième temps, nos collègues favorisaient des rencontres autour d'un repas dans des restaurants de la grande région montréalaise. Ceci nous a menés à organiser plusieurs activités gastronomiques. En septembre 2005, nous avons mangé au restaurant La Strada à Lachine. En octobre, nous avons profité de notre voyage dans la région de Saint-Eustache pour prendre un repas bien arrosé au Vignoble des Brises, à Saint-Joseph-du-Lac. En novembre, nous sommes allés au restaurant À l'Os, à Montréal, tandis qu'en décembre, nous avons trinqué au célèbre Toqué. En février 2006, nous avons continué la tradition d'un dîner à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), qui constitue toujours un choix apprécié. Finalement, en mars, après avoir admiré les trésors de La grande Catherine, nous sommes allés nous délecter des gâteries du thé à l'anglaise à l'Hôtel Ritz-Carlton.

Puis, comme à l'accoutumée, et selon le souhait des collègues, nous avons organisé deux rencontres où l'on a présenté des renseignements sur plusieurs types d'activités financières. En novembre 2005, grâce en grande partie à Bertin Trottier, nous avons eu l'occasion d'entendre et de discuter avec Michel Ménard, planificateur financier et associé principal au cabinet de services financiers Desjardins, Ménard et associés ltée et Jean-Pierre Brunet, responsable de la sollicitation des dons majeurs individuels et planifiés à la Fondation de l'Université du Québec à Montréal. On nous a expliqué la nature des dons planifiés ainsi que de divers types de dons (par testament, par rachat d'actions, des dons de FERR). On a fait le tour de la question et l'on a appris que certains dons peuvent favoriser la croissance de l'UQAM tout en réduisant nos impôts, et ce sans pour autant puiser indûment dans les montants que nous prévoyons laisser en héritage.

En janvier 2006, avec le concours de l'association APRÈS-l'UQAM, nous avons assisté à un exposé de Denis Rivest, qui nous a fourni des renseignements et des comparaisons détaillées sur les différentes compagnies et programmes d'assurance maladie offerts aux personnes âgées de 65 ans ou plus. Il nous a aussi présenté quelques types d'assurance voyage. Ces renseignements étaient tirés, en grande partie, d'une *Étude comparative des couvertures d'assurance maladie pour les retraités de 65 ans et plus*, que Denis Rivest, Pierre Dionne et Thérèse Leduc ont préparé pour la Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ).

Puis, en octobre 2005, profitant à nouveau de notre voyage à Saint-Eustache, nous nous sommes rendus au Nid'Ôtruche, ferme d'élevage qui comprend plus de 200 autruches et émeus nourris au grain. Nous avons appris là des choses fort intéressantes, non seulement sur les méthodes d'élevage, mais sur les caractéristiques sociales de ces grands oiseaux. Cette ferme a gagné un prix pour la qualité de ses installations touristiques.

Enfin, pour notre dernière activité, qui aura lieu le mercredi 17 mai 2006 après l'assemblée générale, nous sommes à préparer une fête toute spéciale pour les 15 ans de l'APR-UQAM. Cette fête va nous permettre de découvrir différents visages de la retraite et les multiples talents des collègues.

Elle aura lieu à la salle du Centre de design. Bien sûr, il y aura à manger et à boire. Mais il y aura aussi toutes sortes d'activités et d'atmosphères : du chant, de la musique, des vues de voyages, des expositions d'œuvres d'art, même un coin où l'on apprendra à faire du vin. Et l'on vous réserve bien d'autres surprises !

Nous n'oublierons pas les anciens présidents de l'APR-UQAM, qui ont donné le coup d'envoi pour faire de notre Association ce qu'elle est aujourd'hui.

En plus du comité responsable de l'organisation de la fête, plusieurs collègues nous ont donné des idées, nous ont offert leur aide, et ont même offert des prix. Sans eux, cette fête n'aurait pas lieu. Nous les en remercions.

Assemblée générale 2006

Rapport du responsable du Protocole

::: Gilles Thérien

En septembre 1969, dans des lieux souvent délabrés, s'ouvrait la première session universitaire de l'UQAM. Il fallait assurer la totalité des études de baccalauréat alors que les départements étaient souvent composés d'équipes professorales qui ne se connaissaient pas, qui n'avaient aucune habitude de travailler ensemble... Tout était à faire à tous les niveaux. La mise en place d'une université n'est pas chose simple, et de nombreux collègues ont travaillé sans relâche à un objectif d'ouverture et de nouveauté. Puis il a fallu construire les études supérieures, maîtrises et doctorats, mettre en place la recherche, garantir une formation de qualité. Les années ont passé. Les fondateurs ont vieilli. La retraite est devenue une étape inévitable. En 1990, l'Association des professeurs retraités a été fondée. Aujourd'hui, elle fête son quinzième anniversaire. L'Université existe toujours et l'APR augmente en nombre, soulignant ainsi cette antique caractéristique de la mythologie, l'existence du royaume d'en-bas qui deviendra, lentement mais sûrement, plus important que celui d'en-haut. Il y a une continuité profon-

de entre les deux royaumes. La retraite n'est ni une disparition ni une mise à la poubelle. La conception étroite qui veut que la rupture du lien d'emploi soit absolue est révolue. C'est le statut qui change. La pensée, la création, la rigueur demeurent. Les retraités sont une source d'enrichissement pour l'Université si celle-ci veut bien élargir son regard.

Il y a trois ans, je suis venu travailler au CA pour mettre en place des outils qui nous permettront, en toute liberté et selon nos moyens, d'être ce que nous sommes : les racines d'une tradition qui justifie la pérennité de l'institution qui est toujours la nôtre.

Un nouveau protocole permet plus de souplesse dans nos rapports institutionnels. Une nouvelle toute récente permet aux retraités qui le souhaiteront l'autoarchivage numérisé de leurs travaux selon les modalités de la déclaration de Berlin, que vient de joindre l'UQAM. D'autres dossiers pourront voir le jour selon les objectifs des membres de l'APR.

Préoccupé d'images et de figures, il m'a semblé que nous devrions traduire nos projets en un projet symbolique, celui d'un bonsaï indigène de cèdre blanc, où la partie blanche représente la vie du royaume d'en-haut alors que la partie sombre représente le royaume d'en-bas, la voie de la tradition des racines et de tout ce qui fait qu'un tel arbre possède à la fois l'âge de tous et de personne. Les soins qu'il exige sont le symbole de ce que peut la culture d'une université, née d'une société toujours appuyée sur la flore laurentienne et l'ouverture au monde.

Thuya
Bonsaï Gros-Bec
Saint-Alphonse-Rodriguez PQ



Assemblée générale 2006

Rapport du Centre d'aide pédagogique (CAPÉ)

::: Nadia Fahmy-Eid, Pierre-Yves Paradis et Monique Lemieux

Le CAPÉ a fonctionné au ralenti au cours de l'année universitaire 2005-2006, en grande partie pour des raisons conjoncturelles. Pierre-Yves Paradis a été le seul membre actif à offrir des services à un petit nombre d'étudiantes. Cette aide s'apparentait davantage à du tutorat qu'à une aide ponctuelle, comme ce fut le cas au CAPÉ dans les années antérieures. Des raisons personnelles ont limité la disponibilité de la responsable, Nadia Fahmy-Eid, qui demeure cependant motivée à relancer le projet, pourvu que certaines conditions soient remplies, la plus importante d'entre elles étant l'implication de l'UQAM dans cette relance.

Rappelons, en effet, que la période la plus productive du CAPÉ fut celle où nous avons reçu l'appui de la Faculté des sciences humaines (FSH), selon des modalités qui nous permettaient d'offrir nos services à l'ensemble de la communauté universitaire. Le doyen de la faculté, Robert Proulx, avait consenti à ce qu'un agent de stages, Ghislain Auger, consacre une partie de son temps à la répartition des demandes des étudiants et des étudiantes entre les intervenants et in-

tervenantes du CAPÉ (9 ou 10 personnes, dont une professeure de l'Université de Montréal et une de l'Université McGill) selon leurs compétences et leurs disponibilités. Au moment du départ à la retraite de Ghislain Auger, le Bureau de l'enseignement et des programmes (BEP) a insisté auprès du groupe pour que le Service aux étudiants prenne le relais, par l'entremise de Christian Bégin, psychologue responsable des ateliers d'aide aux étudiants. Monique Lemieux avait accepté de l'appuyer dans la répartition des demandes d'aide pédagogique entre les professeurs retraités. Or, depuis deux ans, les demandes nous sont transmises au compte-gouttes par monsieur Bégin. À l'heure actuelle, le groupe perçoit qu'il n'a ni l'appui ni l'infrastructure nécessaire pour faire connaître son existence aux responsables de programmes et à la clientèle elle-même. Le peu de support reçu de l'institution ne nous a donc pas motivés pour augmenter le recrutement de bénévoles susceptibles de mettre leur expertise au service d'étudiants ayant des problèmes d'ordre méthodologique. Sans clients, les bénévoles manquent de stimulation!

Les signataires du présent bilan restent persuadés que les besoins d'aide sont toujours aussi grands, que les retraités désireux d'offrir leur aide ne manquent pas, et qu'il y a lieu de tenter une relance des activités, à condition que l'appui de l'institution se manifeste de façon formelle par le dégagement, à temps partiel, d'une personne-ressource qui assurerait la publicité des services du CAPÉ auprès des comités de programmes ciblés et qui coordonnerait les demandes reçues. Tel est le sens de la demande d'appui du CAPÉ auprès de l'assemblée générale de l'APR.

Suggestion de proposition

Attendu le bilan présenté par le CAPÉ;

Attendu la motivation des membres signataires du bilan d'oeuvrer à une relance des activités du groupe pour l'année 2006-2007;

Il est proposé que l'assemblée générale de l'APR appuie les démarches du groupe auprès du Vice-rectorat à la formation pour recevoir l'aide en personnel nécessaire à la poursuite des activités de bénévolat du CAPÉ et mandate Pierre-Yves Paradis, Nadia Fahmy-Eid et Monique Lemieux d'informer le conseil d'administration de l'APR-UQAM de l'issue des démarches entreprises au plus tard en octobre 2006.

Protocole des droits et privilèges des professeures, professeurs à la retraite

1. Énoncé de principe

L'Université et l'APR-UQAM reconnaissent par le présent protocole que les professeures, professeurs à la retraite peuvent continuer de contribuer à divers titres aux missions d'enseignement, de recherche, de création et de services à la collectivité de l'UQAM.

2. Cadre juridique

Ce protocole est conforme au Règlement n° 5, *Règlement des études de premier cycle*, et au Règlement n° 8, *Règlement des études de cycles supérieurs*, ainsi qu'aux conventions collectives UQAM-SPUQ et UQAM-SCCUQ.

3. Objectifs

Ce protocole définit les modalités selon lesquelles les professeures, professeurs à la retraite peuvent continuer à œuvrer au sein de l'Université du Québec à Montréal, en liaison avec ses diverses instances et unités, parmi lesquelles leur département d'origine.

Les objectifs recherchés sont les suivants :

- Assurer aux professeures, professeurs à la retraite un lien continu avec le milieu universitaire;
- Permettre aux professeures, professeurs à la retraite de participer à des activités d'enseignement, de recherche et de création et de

services aux collectivités au sein de l'Université, dans le respect des dispositions des conventions collectives et protocoles existants et des politiques, règles et procédures en vigueur à l'UQAM;

- Mettre à la disposition des étudiantes, étudiants et de la communauté universitaire les connaissances et l'expérience acquises par ces professeures, professeurs au cours de leur vie professionnelle.

4. Champ d'application

Toute professeure, tout professeur à la retraite peut bénéficier des droits et privilèges définis dans ce protocole.

5. Avantages

La professeure, le professeur à la retraite si elle, il le désire :

- A accès à un local qu'elle, il partage au besoin avec d'autres professeures, professeurs à la retraite;
- A accès aux divers services de l'Université (bibliothèque, réseau informatique, audiovisuel, équipements sportifs, etc.) selon les politiques propres à ces services et tel que convenu, s'il y a lieu, avec l'Association des professeures et professeurs retraités;

- Dispose d'une carte de l'UQAM qui mentionne le titre de professeure, professeur à la retraite, ainsi que son matricule;
- Est porté sur la liste d'envoi des informations générales de l'UQAM par courrier électronique si son adresse électronique a été maintenue;
- Utilise le titre de professeure, professeur honoraire.

6. Activités

Dans le respect des dispositions prévues aux diverses conventions collectives et sans déroger aux politiques, règles et procédures en vigueur à l'UQAM et dans les unités concernées, une professeure, un professeur à la retraite peut :

- Participer, avec l'accord d'un département qui requiert ses services et dans le respect des conventions collectives, à une ou des activités d'enseignement;
- Participer, avec l'accord du module ou du comité de programme(s) (1^{er} cycle), du département ou du comité de programme(s) d'études avancées (2^e et 3^e cycles) et selon les règlements en vigueur, à l'encadrement d'étudiantes, d'étudiants dans la réalisation de leurs activités ou travaux (mémoire, thèse, etc.);
- Participer, à la demande d'une unité académique ou de l'Université, à divers projets ou activités où ses compétences sont mises à contribution (projet de programme, révision de programme, organisation de colloques, participation à des projets de coopération internationale, publications, etc.);
- Préparer et réaliser, selon les règles et les autorisations prévues à cet effet, des activités de recherche et de création et obtenir l'appui des services compétents de l'UQAM dans l'obtention de fonds de recherche externes et dans la gestion de ces fonds.

La professeure, le professeur à la retraite n'a aucun lien d'emploi avec l'Université et ne touche aucune rémunération pour les activités accomplies dans le cadre du présent protocole.

Nonobstant ce qui précède, la professeure, le professeur à la retraite qui donne un cours à titre de chargée, chargé de cours est rémunérée, rémunéré selon l'échelle applicable de la convention collective UQAM-SCCUQ.

La professeure, le professeur à la retraite qui assume une direction ou une codirection de mémoire ou de thèse ou toute autre activité équivalente peut recevoir une rémunération versée, à son choix, en argent ou dans un fonds C de recherche. Cette rémunération est établie selon les barèmes prévus à la convention UQAM-SPUQ.

7. APR-UQAM

L'Université reconnaît l'APR-UQAM comme l'association qui représente les professeures, professeurs à la retraite de l'UQAM. Elle met gratuitement à sa disposition un local équipé de l'ameublement nécessaire, équipé d'une ligne téléphonique dont elle assume les coûts et d'une ligne de communication informatique. Elle rembourse le cas échéant à l'APR-UQAM, sur présentation des pièces justificatives, d'éventuelles taxes réclamées en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale pour le local mis à sa disposition. Dans la mesure du possible, ce local sera situé près du campus central.

L'Université avisera l'APR-UQAM du départ à la retraite de toute professeure, tout professeur et de tout décès d'une professeure, d'un professeur à la retraite.

8. Volonté de collaboration

L'Université et l'APR-UQAM s'engagent à réviser périodiquement le contenu de ce protocole à la demande de l'une ou l'autre des parties.

Ce document a été signé le 22 février 2006.